



Faudrait savoir

L'enquête menée par la journaliste de *l'Impex*¹ lui fait écrire que «de nombreux départs à la retraite sont prévus dans le canton, mais [que] la profession continue d'attirer la jeunesse. Il n'y a donc pas pénurie». Quant au recteur de la HEP-BEJUNE, il constate une «hausse significative des inscriptions. Peut-être à cause du contexte économique peu réjouissant et parce que les médias parlent beaucoup de pénurie...» D'où l'on déduit que *l'Impex* ne joue pas pleinement son rôle de rabatteur pour les HEP en laissant entendre que de pénurie, il n'y en a point. (sl)

¹ Edition du 15 juin 2013.

Rigueur journalistique et lapsus syndical

Dans un article tout à fait représentatif de la *peopolisation* de notre presse régionale et au contenu au demeurant fort peu intéressant que *l'Impex* a consacré aux vacances des Conseillers d'Etat de notre République, il nous a été donné de trouver cette perle. Monika Maire-Hefit y est présentée comme la Cheffe du département de l'égalité et de la famille... Passé le premier instant de stupeur, nous n'avons pas pu réprimer un sentiment d'intense satisfaction à l'idée que notre quotidien préféré se joigne à nous pour faire valoir nos demandes ô combien légitimes et urgentes d'aller

vers plus d'égalité dans les traitements des enseignants de tous les cycles. Nul doute que notre cheffe saura entendre la voix de la raison (attention, *l'Impex*, s'il n'est pas un «quotidien de référence», est tout de même un quotidien qui compte²!) et qu'en revenant de son lieu de villégiature désormais connu de tous elle s'attellera à cet important dossier! (sl)

² Pas mal d'esprits chagrins dans ses rangs...

Cahier de vacances

Pour la sixième année consécutive, le SEO³ a proposé aux élèves de fin de 8e, 9e et 10e année un cahier de vacances sur www.iclasse.ch. Ce cahier regroupe des activités de mathématiques et de français. Tous les élèves ayant validé au moins 80% des activités reçoivent une attestation. Ceux qui entreprendront en 10e année en août 2013 pourront joindre leur attestation au classeur *Mon orientation professionnelle*. Afin de mieux connaître le profil des élèves qui prennent part au cahier de vacances du RPN et de comprendre la signification qu'ils donnent à cet exercice estival, nous recherchons des élèves et des parents prêts à témoigner. En cas d'intérêt, merci de contacter la rédaction neuchâteloise de l'Éducateur: educateur@saen.ch ou 077 435 41 15.

(com. réd./sl)

³ Service de l'enseignement obligatoire.

Nouveautés sur le portail RPN

Le portail RPN intègre dès cette rentrée scolaire la Bibliothèque de l'enseignement obligatoire (BEO), nouvel outil électronique de gestion et de partage de documents. Les enseignants authentifiés ont accès à tous les documents. Chacun peut en déposer, en consulter et en télécharger; les élèves authentifiés peuvent consulter et télécharger les documents déposés à leur intention; les visiteurs externes ne sont pas authentifiés. Ils peuvent consulter et télécharger les documents déposés à leur intention. Chaque document déposé dans la BEO est accompagné d'une notice descriptive. Un moteur de recherche permet d'effectuer une recherche parmi tous les documents selon des critères de discipline, de degré, de format du document, etc. (com./réd.)

Rencontre (avec un grand air)

Le journaliste de *l'Impex* venu expliquer son métier à une classe du collège des Cerisiers (il en fait le récit dans l'édition de son journal du jeudi 6 juin 2013) nous parle de sa préparation pour ce moment exceptionnel (ainsi que des représentations et des affects qui leur sont forcément liés) et de la rencontre (réelle) avec les élèves, plutôt différente de ce qu'il avait imaginé... Cela

nous réjouit. Car il arrive trop peu souvent que des adultes, bien intégrés socio-professionnellement et sûrs de mener leur existence à bon port, acceptent de répondre en toute franchise à des enfants que tout intéresse et que tout interroge. Il en résulte en général de l'émotion, de la découverte et de l'apprentissage mutuel. Tout ce que l'école réunit quand elle va bien, en fait... (sl)

Conférences à propos de thèmes en lien avec les sciences de la nature

«L'ADN: de la cellule naturelle aux organismes génétiquement modifiés», Ilan Margalith, enseignant et collaborateur scientifique, Bienne, HEP-BEJUNE, samedi 7 septembre 2013.

«Organismes génétiquement modifiés, le point en 2013», Luigi D'Andrea, biologiste, Neuchâtel, jeudi 26 septembre 2013, 20h. Renseignements complémentaires: www.hep-bejune.ch.

(com./réd.)

«Conférence-débat»

«Profession enseignante» Conférence I: «Être enseignant aujourd'hui», Bernard Wentzel, doyen de la recherche à la HEP-BEJUNE, Bienne, mercredi 23 octobre 2013, 14h-16h. Si quelques enseignants pouvaient s'y rendre, ce serait bien.

(com./réd.)



L'étranger à l'affiche

Intitulée *L'étranger à l'affiche – Altérité et identité dans l'affiche politique suisse 1918-2010* et réalisée par l'Université de Neuchâtel dans le cadre des manifestations Neuchâtois 2013, l'exposition, qui comprend 52 affiches, est visible à la place des Brigades-Internationales à La Chaux-de-Fonds jusqu'au 31 octobre. (com. réd.)

Le «Groupe cantonal neuchâtois de réflexion et de dialogue interreligieux»...

... déclare dans un flyer réunissant les communautés «chrétiennes, bahaïe, bouddhiste zen, israélite et musulmane» qu'il est «dégagé de tout prosélytisme» et que, «dans un profond respect de nos différences», il croit que «nos traditions respectives, notre histoire, notre spiritualité et notre désir commun de construire un monde plus juste et fraternel, sont autant de trésors dont chacun ne se sent pas propriétaire mais responsable de les partager». Le «Groupe cantonal neuchâtois de réflexion et de dialogue interreligieux» est-il

d'accord de déclarer (sans nécessairement éditer un flyer supplémentaire) qu'accepter la religion de l'autre n'est concevable que s'il (l'autre) accepte celles des autres ou leur absence de religion? Merci d'écrire au journal, qui fera suivre. (sl)

Protection des données: les enseignants peuvent-ils utiliser un cloud?

Selon le préposé à la protection des données et à la transparence des cantons du Jura et Neuchâtel⁴, «les entités soumises à la CPDT – JUNE⁵ (dont les écoles neuchâtoises) n'ont pas le droit d'utiliser les services tels que Sky Drive, Google Drive, Dropbox, iCloud, etc., excepté s'il s'agit de données réellement non personnelles et non soumises au secret de fonction. Le maître de fichier qui passerait outre cet avis engage sa responsabilité envers les personnes dont les données seraient envoyées et pourrait encourir des sanctions pénales.

Lorsqu'il s'agit de données non personnelles (personne

n'est reconnaissable directement ou par recoupement d'informations), la CPDT-JUNE n'est pas applicable. Toutefois, la puissance des recoupements d'informations des *clouds* étant toujours plus forte, les informations anonymisées relatives à des personnes se muent toujours plus en données personnelles à l'insu de l'utilisateur du *cloud*. Par conséquent, même pour les données non personnelles, il est fortement déconseillé d'utiliser un *cloud*.» (com./réd.)

⁴ www.ppd-june.ch/fr/Documentations/Cas-traites-par-le-PPDT/Avis-2013/Clouds.html

⁵ Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel.

Qui a dit?*

1. «C'est un dossier que je soutiens et qui a ma priorité. Mais il y a encore quelques points ouverts. Je souhaite en outre réinstaurer un partenariat entre tous les acteurs concernés, dont les directeurs de centres et les syndicats d'enseignants, de manière à ce que cette importante réforme soit portée par tous.»

2. «L'OCOSP encourage l'interface entre la formation et

le monde du travail.»

* Réponses du quiz précédent: 1. Liliane Boillat-Jaussi (attachée commerciale d'un établissement d'enseignement privé); Philippe Gnaegi (ancien chef).

L'on nous recommande

Cette série de dépliants, très sobres, qui permettront aux enseignants de se faire rapidement une idée, d'avoir une approche et de recueillir des pistes pour comprendre et accompagner les enfants souffrant de troubles des apprentissages sans avoir besoin d'investir de longues heures de lecture...

La série comprend: *Haut potentiel* (Valérie Bader), *TDAH* (Dr Isabelle Otromare-Brun), *Dyscalculie* (Centre d'orthophonie de Neuchâtel), *Dysphasie* (Dr Isabelle Oltramare-Brun, en collaboration avec Jacinthe Dupré Savoy), *Dyspraxie* (Martine Rouèche, Anne-Marie Guye et Liza Morandi), *Dyslexie, Dysorthographe* (Centre d'Orthophonie de Neuchâtel), *L'enfant adopté* («Adoptons-nous», association neuchâtoise de familles adoptantes).

Prix: 2 francs le dépliant (+ frais de port). Commandes: Dr Isabelle Oltramare-Brun, rue Oscar Huguenin 8, 2017 Boudry, 032 842 41 41.

(com./réd.)



intersyndicale des enseignants BEJUNE

Avec les compagnies CSS, Intras et Arcosana, le groupe CSS assurance propose un conseil global adapté à chacun par des spécialistes. Des spécialistes de leur branche, comme votre syndicat est spécialiste pour le statut des enseignants.



CSS

Assurance

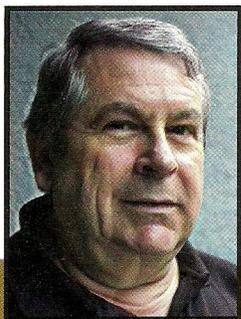


Syndicat autonome des enseignants neuchâtois

John Vuillaume – Rue Louis-Favre 62 – 2017 Boudry – Tél. +41 (0)32 753 42 65

Courriel: john.vuillaume@rpn.ch – president@saen.ch – Site: www.saen.ch

Malgré un contexte bien différent des précédentes, la nouvelle année scolaire leur ressemblera pourtant comme une goutte d'eau. En fait, l'essentiel se passera en coulisses, dans des commissions, groupes de travail et – dans le champ politique – au Grand Conseil.



Pierre Graber

► Les élections cantonales ont donc débouché sur un bouleversement assez conséquent. Au Grand Conseil, la gauche a perdu la majorité qu'elle détenait et c'est l'inverse qui s'est produit au Conseil d'Etat.

La majorité de droite du Parlement risque de freiner un certain nombre d'initiatives et le Comité cantonal de notre syndicat sera sans doute appelé à renouveler l'invitation aux groupes parlementaires pour exprimer ses préoccupations et échanger nos points de vue. Il est particulièrement important d'extraire l'école du champ strictement politique caractérisé par l'affrontement gauche/droite; les projets que nous soutenons et les revendications que nous formulons trouvent leur première légitimité dans l'intérêt des enfants qui nous sont confiés et de leurs familles.

Respect et conviction

A l'exécutif, on assiste à un événement quasi historique. Le Département de l'Instruction publique (ou de l'Education) n'a en effet été dirigé qu'une seule fois auparavant par un politicien de gauche; il s'agit de Camille Brandt, premier socialiste à entrer au Gouvernement (1941-1953). On peut notamment relever à son actif la mise sur pied d'une neuvième année de scolarité obligatoire, l'unification des programmes des écoles secondaires, la réforme de la formation des instituteurs et institutrices (attribuée au Gymnase cantonal) et l'encouragement à l'utilisation du cinéma à l'école. Il a aussi souhaité la mise sur pied d'une école infantine et défendu le suffrage féminin largement avant l'heure.

A la tête du DEF (ex-DECS) depuis le 1er juin, Mme Monika Maire-Hefti a présidé, dix jours plus tard, une rencontre entre ses chefs de service et les syndicats d'enseignants. Dans un délai si bref, à l'exception du report d'une année de la réforme des filières, aucune décision nouvelle n'a évidemment été communiquée. Il s'est agi d'abord de faire connaissance et d'énumérer les attentes (remontant parfois à plusieurs législatures) des divers partenaires. La délégation du

SAEN a apprécié l'ouverture d'esprit affichée par la cheffe de département. Celle-ci n'a cependant pas manqué de souligner que la fragile situation financière de l'Etat complique sérieusement les choses.

Le SAEN peut entendre cela, mais il attend de la cheffe qu'elle manifeste du respect pour la profession, celles et ceux qui l'incarnent, ainsi que de la conviction pour obtenir le soutien du monde politique. «L'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance.» (Helen Keller)

Journée syndicale

Elle aura lieu le **13 novembre** à Saint-Aubin. La partie syndicale occupera le matin et l'assemblée aura aussi l'occasion d'écouter Mme Maire-Hefti évoquer ses premiers mois de fonction et les projets qui lui tiennent particulièrement à cœur. Quant à l'après-midi, il sera essentiellement dévolu au *fameux* film d'Yves Yersin **Le tableau noir** (nouveau titre de *La montagne initiatique*) récemment présenté au Festival de Locarno. Réservez la date et parlez-en autour de vous!

Présidence

Le soussigné prend le relais de John Vuillaume dès ce mois d'août. Pendant cinq ans, John a mené la barque avec l'énergie et l'enthousiasme nécessaires. Sous sa présidence, l'effectif du SAEN a repris sa progression après la vague de retraites anticipées des années 2007 à 2009. Le Comité cantonal lui manifestera sa reconnaissance lors de l'**Assemblée des délégués**¹ du 24 septembre.

Nouvel administrateur

Dès le 1er septembre, Christian Mermod² se chargera de l'administration du syndicat.

Prévoyance.ne

Le 26 juin 2013, le Grand Conseil a adopté à une large majorité le projet de loi du Conseil d'administration qui a toutefois été modifié sur quelques points. Nous vous renvoyons à la lettre d'information du 27 juin 2013 ou au site internet du syndicat. Belle rentrée et au plaisir de prochaines rencontres!

¹ Celles et ceux qui souhaitent y participer sont priés de s'adresser au président: president@saen.ch

² administrateur@saen.ch

De la méfiance à l'amitié...

► Chroniqueur neuchâtelois de l'Éducateur, ses billets marqués du sceau de son intelligence et frappés du bon sens, chaque mois, attiraient mon attention. Fidèle lecteur de la revue pédagogique romande, j'étais bien sûr aspiré par les pages neuchâteloises. Les commentaires critiques à l'égard de l'inspecteur d'écoles que j'étais ne manquaient pas de m'interpeller. Toutefois, outre une certaine vigueur et quelques excès, les conclusions apportées par John Vuillaume laissaient toujours entrevoir une issue, une solution, un «possible»... Ma passion pour ce métier d'enseignant, mon aspiration vers les élèves les plus démunis me conduisaient en effet à requérir un degré d'exigences sans doute un peu ambitieux à l'égard du corps enseignant. Sans toujours utiliser le mot juste. Ainsi la passion a pu l'emporter parfois sur la courtoisie... Une rencontre demeure dans mon esprit, la toute première avec John. Ma hiérarchie m'avait donné ordre d'aller justifier un comportement, une attitude, une déclaration devant le comité cantonal... Confirmant ainsi la justesse du propos d'Alexis de Tocqueville: «La communauté des haines fait souvent le fond des amitiés»! Mais laissons ces revers du genre humain et revenons à John. Discret, très à l'écoute, avec ce zeste de distance qui permet la finesse de l'analyse, il n'avait prononcé que quelques mots ce jour-là. Poli, respectueux, intelligent, laissant à d'autres les quelques zestes d'arrogance pimentée

de méchanceté... Oui, Platon avait raison: «La plupart des hommes au pouvoir deviennent méchants»... La plupart, peut-être!

Car John Vuillaume, élu à la présidence du SAE neuchâtelois, contredira le philosophe grec au cours de son mandat à la tête de la section neuchâteloise du syndicat. A travers son action! L'intelligence de l'homme, son esprit de synthèse, sa faculté à mettre en relief, sa sensibilité, son respect de l'Autre. Ses humanités, bien sûr. Plus fort encore, son humanisme!

Quatre années durant, lui en qualité de président de son association professionnelle et représentant du corps enseignant, moi en tant que délégué cantonal des exécutifs communaux, nous avons œuvré au sein du Groupe de pilotage chargé de la mise en œuvre des «chantiers» HarmoS. Croisant le fer parfois, mais le plus souvent sur une même longueur d'ondes. C'est véritablement autour de cette table, au sein de cette commission excellemment présidée par le Conseiller d'Etat Philippe Gnaegi que nous nous sommes découverts. Une véritable synergie de convictions afin de viser un faisceau d'objectifs identiques. En totale synergie, le plus souvent, vérifiant, une fois encore, que c'est en œuvrant ensemble pour une cause commune que l'on se découvre, que l'on se connaît pour ainsi se reconnaître et s'apprécier.

Sans jamais se placer dans l'inconfort du conflit de loyauté entre les intérêts

d'un corps enseignant qu'il a toujours défendu avec rigueur et sa compréhension à reconnaître ceux d'un Etat manquant de moyens, John est toujours parvenu à faire preuve de cette hétérodoxie propre aux gens intelligents. Sans jamais déroger à ses principes, pliant parfois, sans céder. Au cours de son action, John Vuillaume n'aura eu de cesse de défendre les enseignants. Parfois même en les ramenant à de meilleurs sentiments... Privilégiant la pédagogie avant tout, grâce à une parfaite connaissance de l'ensemble de la scolarité obligatoire neuchâteloise. Dans l'intérêt du canton, certes, dans le respect des divers champs de compétences, mais dans celui des enfants qui, parfois, dans ces cénacles de «spécialistes», sont quelque peu oubliés.

Merci, cher John, de m'avoir ainsi permis de trouver un nouvel allié dans notre combat commun pour une école plus juste, une école du «sur mesure» plutôt que du «prêt-à-porter», une école incarnant des valeurs de vie tout en demeurant intelligemment inscrite dans un monde qui bouge.

Bon vent pour la suite de ta carrière professionnelle et au plaisir de poursuivre cette belle collaboration établie au sein du Collectif du Pervou – observatoire d'experts – sur lequel les autorités cantonales et communales feront bien de s'appuyer.